

MÉNIGOZ François Victor

Né le 24 décembre 1878 à Froideconche (*Haute-Saône*) et décédé le 31 août 1961 à ... (...).
Fils de **François Sylvain MÉNIGOZ**, domestique, et de **Marie Louise GUSTIN**, journalière, son épouse.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 22 mars 1902 (*J.O. 23 mars 1902, p. 2.120*), promu au grade de second maître mécanicien théorique à compter du 1^{er} avril 1902. Alors quartier-maître mécanicien, matricule 32.749–5.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 8 septembre 1904 (*J.O. 10 sept. 1904, p. 5.567*), déclaré admissible à subir les épreuves d'admission au cours des élèves officiers.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 14 septembre 1906 (*J.O. 15 sept. 1906, p. 6.300*), de nouveau déclaré admissible à subir les épreuves d'admission au cours des élèves officiers. Alors second maître mécanicien torpilleur embarqué sur le vaisseau mixte **Algésiras**, bateau-école des torpilles.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 10 octobre 1906 (*J.O. 12 oct. 1906, p. 6.873*), admis à l'*École préparatoire des élèves officiers*, à Brest.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 27 août 1907 (*J.O. 28 août 1907, p. 6.181*), nommé au grade de premier maître élève officier de 2^e classe à compter du 1^{er} octobre 1907.

Par décret en date du 9 octobre 1909 (*J.O. 11 oct. 1909, p. 10.191*), nommé au grade d'enseigne de vaisseau à compter du 1^{er} octobre 1909, étant attaché au port de Toulon. Classé 4^e sur 9 promus (*J.O. 19 oct. 1909, p. 10.377*).

En Décembre 1909 (*J.O. 18 déc. 1909, p. 11.933*), désigné pour embarquer sur le cuirassé **Jauréguiberry**, de la 2^e Escadre, ledit bâtiment ayant alors Oran pour port d'attache.

... / ...

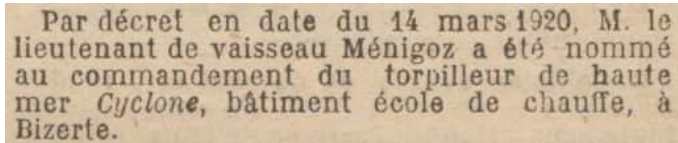
Par décret en date du 21 juin 1917 (*J.O. 22 juin 1917, p. 4.814*), promu au grade de lieutenant de vaisseau (*1^{er} tour ; ancienneté*).

Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 20 octobre 1919 (*J.O. 21 oct. 1919, p. 11.656*), inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier à compter du 15 octobre 1919.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 12 décembre 1919 (*J.O. 16 déc. 1919, p. 14.601*), honoré du témoignage officiel de satisfaction suivant :

Lieutenant de vaisseau Menigoz (François-Victor) : a commandé le groupe de dragages de côtes du 3^e secteur, avec beaucoup d'énergie, de compétence et de dévouement.

Par décret en date du 14 mars 1920 (*J.O. 16 mars 1920, p. 4.323*), nommé au commandement du torpilleur de haute mer **Cyclone**, bâtiment école de chauffe, à Bizerte



Par décret en date du 14 mars 1920, M. le lieutenant de vaisseau Ménigoz a été nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Cyclone*, bâtiment école de chauffe, à Bizerte.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 19 février 1921 (*J.O. 22 févr. 1921, p. 2.396*), placé en congé sans solde et en situation hors cadre pour servir aux ateliers de la *Compagnie des chemins de fer de Bône~Guelma*, à compter du 1^{er} mars 1921.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 1^{er} mai 1922 (*J.O. 2 mai 1922, p. 4.550*), admis, à sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de service. Rayé des contrôles de l'activité à la date du 8 mai 1922.

Par décret en date du 23 mai 1922 (*J.O. 26 mai 1922, p. 5.517*), nommé au grade de lieutenant de vaisseau dans la réserve de l'armée de mer, demeurant affecté au port de Toulon.

Par décret en date du 10 décembre 1953 (*J.O. ... déc. 1953, p. ...*), promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Daniel LAHEYNE

Septembre 2014